Nom	Catala
Prénom	Nicole
Entretien le	20 novembre 2001
Député depuis	1988 Paris
Groupe	RPR
Commission	Lois
Délégation UE	Depuis 88, vice-présidente
Autre	Vice-présidente AN (souvent depuis 93)
	Membre du « club 89 » et de « amitiés européennes »
	Conseillère de Paris
Rapports	
Fonctions passées	Professeur de droit
	86-88 : secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale,
	chargé de la formation
Note	Ancienne séguiniste
Confidentialité	Non

II. Actes du colloque : Droits fondamentaux, Institutions, Constitution : Où en est-on en Europe ? 17 mai 2000, à l'Assemblée nationale, organisé par l'association Justice et Droit (présidée par Catala)

1. La Charte des droits fondamentaux

Catala

Charte « inutile et dangereuse » car risque de double emploi et de conflit avec textes existants

Loncle invité défend la charte, il est le seul des 6 intervenants.

2. La Constitution européenne

Catala

« Je récuse l'idée que l'avenir de l'Europe implique inéluctablement l'édification d'un Etat européen qui se nourrirait du dépérissement des nations. » p. 5

MPs intervevnats:

- Georges Sarre
- Nicole Ameline, DL, suppléante de Loncle à la Charte. Sur les pa naux : « Il est vrai que leur rôle premier, c'est le contrôle du gouvernement national et ceci se passe d'ailleurs dans le domaine du contrôle des actes communautaires d'une façon convenable mais nous revendiquons depuis longtemps une meilleure association des Parlements à l'activité normative de l'Union (dans le cadre de la COSAC, cela nous paraît aujourd'hui insuffisant). » p. 49
- Barrau : pr un conseil général avec des mini des aff euro, responsables individuellement devant leur pa et collectivement devant le pe p. 52
- Christian de la Malène, ancien ministre, sénateur, comm aff étrangère et défense, ancien pdt du gpe RDE au PE
- Ligot